



MUSÉUM NATIONAL  
D'HISTOIRE NATURELLE



## Communiqué de presse

# **Premiers résultats de la Liste rouge nationale en outre-mer : la faune de La Réunion hautement menacée**

- 1<sup>er</sup> juillet 2010 -

Après une série de chapitres consacrés à la métropole, la Liste rouge des espèces menacées en France est désormais lancée en outre-mer, avec de premiers résultats publiés pour La Réunion. Les analyses réalisées permettent de connaître le degré de menace pesant sur les oiseaux, les mammifères terrestres et marins, les reptiles terrestres et les tortues marines, les poissons et macro-crustacés d'eau douce, les papillons de jour, libellules, demoiselles et phasmes, soit au total 165 espèces de la faune réunionnaise. Ce travail a été réalisé par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en collaboration avec de nombreuses organisations locales. L'état des lieux fait apparaître un certain nombre de faits marquants.

Concernant les reptiles terrestres, les trois espèces indigènes présentes à La Réunion sont toutes menacées, comme le Gecko vert de Bourbon, victime de la dégradation et de la fragmentation de son habitat forestier et classé dans la catégorie "En danger". Chez les insectes, une espèce de papillons de jour sur sept et plus d'une espèce de libellules et demoiselles sur cinq sont menacées de disparition. Parmi ces espèces, le Salamide d'Augustine, un papillon "En danger critique", est affecté par la raréfaction du Bois d'ortie, son unique plante nourricière. Dans les eaux douces, un tiers des poissons et près de la moitié des macro-crustacés sont menacés, principalement par la surpêche et les aménagements de rivières qui entravent leur migration. C'est le cas par exemple de la Chevrette australe, une crevette classée "Vulnérable", et de l'Anguille du Mozambique, "En danger critique". Quant au milieu marin, l'urbanisation croissante du littoral et le développement des activités humaines dans les eaux côtières fragilisent des espèces comme la Baleine à bosse et la Tortue verte, respectivement classées "Vulnérable" et "En danger".

D'autre part, l'île de La Réunion, haut lieu d'endémisme, héberge de nombreuses espèces qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Parmi celles-ci, le Tuit-tuit, un petit oiseau victime des rats et des chats introduits, et le Gecko vert de Manapany, menacé par l'urbanisation et les plantes exotiques envahissantes qui entraînent la dégradation de son habitat. Tous deux sont classés "En danger critique". Trois des quatre espèces de phasmes indigènes sont également endémiques de l'île, dont le Phasme du Palmiste rouge, "En danger critique". Ces espèces confèrent à la France, garante de leur survie sur la planète, une très forte responsabilité patrimoniale.

L'état des lieux fait également apparaître un fort taux d'extinction chez les oiseaux et les reptiles terrestres. Près du quart des espèces d'oiseaux de La Réunion sont désormais éteintes à l'échelle mondiale, soit 13 espèces sur les 55 qui étaient présentes avant l'arrivée de l'Homme. Parmi celles-ci, onze espèces étaient endémiques de l'île, comme le Solitaire de la Réunion. Quatre autres ont disparu de La Réunion mais sont encore présentes dans d'autres régions du monde, comme la Perruche verte des Mascareignes qui a pu subsister sur l'île voisine de Maurice. Pour les reptiles terrestres, quatre espèces ont disparu sur les sept initialement présentes. Trois d'entre elles, dont la Tortue terrestre de Bourbon, étaient endémiques de La Réunion : leur disparition de l'île a donc signé leur extinction mondiale. L'arrivée de l'Homme sur l'île est à l'origine de la plupart de ces extinctions.

Pour répondre à la situation préoccupante de nombreuses espèces, d'importants efforts de conservation sont déployés à La Réunion par les associations locales, les scientifiques, les gestionnaires d'espaces naturels et les autorités locales. Un programme de lutte contre les rats a par exemple été mis en place pour préserver les derniers Tuit-tuit. Des plages ont été réhabilitées pour offrir aux Tortues vertes de nouveaux sites de pontes. Une charte pour une approche et une observation responsables des Baleines à bosse a été réalisée pour assurer la tranquillité de ces espèces en mer. Plusieurs plans nationaux d'action sont en cours d'élaboration pour les espèces les plus menacées. Et de nombreux espaces naturels de l'île bénéficient d'aires protégées. Il s'agit désormais de ne pas relâcher les efforts, pour assurer toutes les chances de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel mais hautement menacé.

### **Comité français de l'UICN**

Sébastien Moncorps, Directeur  
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29  
[sebastien.moncorps@uicn.fr](mailto:sebastien.moncorps@uicn.fr)

Florian Kirchner, Chargé de programme "Espèces"  
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89  
[florian.kirchner@uicn.fr](mailto:florian.kirchner@uicn.fr)

### **Muséum national d'Histoire naturelle**

Estelle Merceron, Attachée de presse  
Tel. 01 40 79 54 40

Sophie Rio, Attachée de presse  
Tel. 01 40 79 81 36

[presse@mnhn.fr](mailto:presse@mnhn.fr)